



Le Transport À la Demande en Gironde est un service proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les Communautés de Communes de Gironde. Un minibus vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité locaux, les gares et les arrêts de car du réseau de transports de Nouvelle-Aquitaine, à un tarif modique. Ces services fonctionnent de votre domicile vers les destinations indiquées à l'intérieur de ce dépliant.

POUR QUOI ?

Un rendez-vous chez le médecin, un train à prendre, des courses au supermarché... Des petits véhicules vous transportent pour des trajets courts et occasionnels.

POUR QUI ?

Ce transport de proximité est réservé aux personnes domiciliées sur le territoire de la CDC et qui répondent aux critères suivants :

- personnes à mobilité réduite
- personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie
- personnes sans autonomie de déplacement
- personnes en insertion professionnelle
- personnes en situation de précarité

EXCEPTION

les destinations hors CDC ne sont accessibles qu'à certaines catégories d'usagers prédéfinies, après accord de votre CDC.

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

c'est simple!

POUR RÉSERVER COMMENT FAIRE ?

- 1 Souscrivez au service auprès de votre mairie. Votre carte vous sera adressée à domicile. 
- 2 Dès acceptation de votre dossier, réservez votre transport par téléphone. Au plus tard la veille de votre déplacement avant 18h (ou le vendredi avant 18h pour un départ le lundi) au :
0970 870 870
du lundi au samedi de 8h à 19h (prix d'un appel local)
En cas d'annulation de votre déplacement, vous devez impérativement appeler ce même numéro au plus tard la veille avant 18h (ou le vendredi avant 18h pour une annulation le lundi).
- 3 Le véhicule passe vous chercher à domicile à l'heure convenue (délai de + ou - 15 minutes).
- 4 Vous payez votre voyage directement au conducteur qui vous remet un ticket.
- 5 Pour le trajet retour, rendez-vous sur le lieu initial de dépose à l'heure convenue (délai de + ou - 15 minutes). Le conducteur vous raccompagne chez vous.

Informations sur :

transports.nouvelle-aquitaine.fr

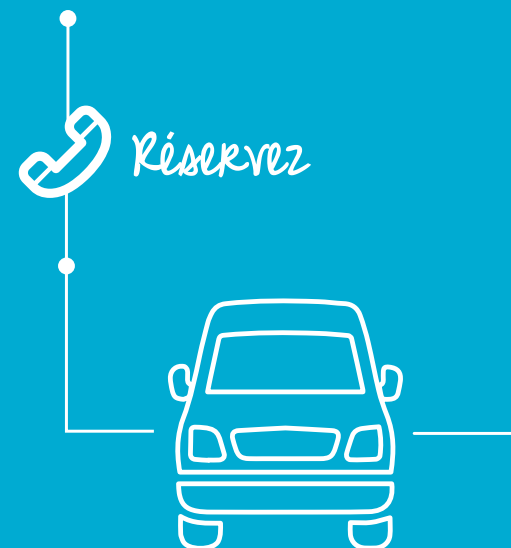
Rubrique « Transport à la Demande »,
« Réserver » puis « Gironde ».

25-21 - TAD TRV33 - novembre 2021



Le Transport à la Demande

*dans la Communauté de Communes
Latitude Nord Gironde*



Nous venons
VOUS CHERCHER
À DOMICILE !

Toute l'information sur
transports.
nouvelle-aquitaine.fr



La Région vous transporte

POUR ALLER OÙ ?

→ Dans la Communauté de Communes

Vous pouvez utiliser le service pour vous rendre vers les destinations suivantes, quel que soit le motif de votre déplacement :

CAVIGNAC

CÉZAC

CIVRAC-DE-BLAYE

CUBNEZAIS

DONNEZAC

LARUSCADE

MARCENAI

MARSAS

SAINT-MARIENS

SAINT-SAVIN

SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE

SAINT-YZAN-DE SOUDIAC

→ Vers les lignes de cars interurbaines de la Région Nouvelle-Aquitaine

Votre ticket vous permet de voyager en correspondance.



**SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC
LARUSCADE**



**SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC
SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE**

Les fiches horaires sont à retirer auprès de votre CDC.

→ Vers la gare Ter la plus proche



GARE TER de SAINT-MARIENS

→ En dehors de la Communauté de Communes vers les destinations suivantes

📍 **BLAYE**

Hôpital !

Médecins Spécialistes !

Pôle Emploi

Mission locale

📍 **BORDEAUX MÉTROPOLE**

Centres Hospitaliers !

Cliniques !

📍 **CARTELÈGUE**

Centres médicaux !

Médecins spécialistes !

📍 **LIBOURNE**

Hôpital !

Cliniques !

📍 **PUGNAC**

Centres médicaux

Médecins spécialistes

📍 **REIGNAC**

Centres médicaux

Médecins spécialistes

Centre de formation

📍 **SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC**

Médecins spécialistes !

Radiologie !

MDSI

Pôle Territorial de Solidarité

📍 **SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE**

Centre de soins

Médecins spécialistes

À QUEL PRIX ?

Tarifs applicables au 01/01/2022

SAUF pour les destinations spécifiques signalées par !

2,30€

Aller simple

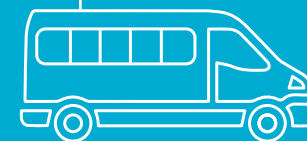
4,10€

Aller/Retour

! DESTINATIONS SPÉCIFIQUES

7,00€

Aller simple



Service disponible

du LUNDI au VENDREDI

de 6h30 à 20h

Pas de circulation les jours fériés



À NOTER : quel que soit le trajet, l'accompagnateur PMR (Personne à Mobilité Réduite) doit être préalablement inscrit (voyage gratuit).

